



Hôtel de ville
570, rue Marquis
Saint-Célestin (Québec)
J0C 1G0

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ M. RAYMOND NOËL, MAIRE :

QU'une séance extraordinaire aura lieu le mardi 25 août 2026, à 18 h, à la salle Desjardins de l'Hôtel de ville (570, rue Marquis), dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Constatation du quorum.
2. Ouverture de la séance.
3. Signification de l'avis de convocation.
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée.
5. Adoption de l'ordre du jour.
6. Recrutement d'un directeur général et greffier-trésorier par intérim.
7. Administrateur de compte Desjardins et signatures de chèques.
8. Période de questions.
9. Levée de l'assemblée.

Donné à Village de Saint-Célestin, ce 19^e jour du mois d'août 2026.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Raymond Noël, Maire du Village de Saint-Célestin, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, ce 19^e jour du mois d'août 2026 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19^e jour du mois d'août 2026.

Raymond Noël Maire